

SAS JURIS QUINCONCES
Didier FAUVEL
Aline GACHET
Huissiers de Justice associés
2, place des Quinconces
33000 BORDEAUX
Tél 05 56 52 16 23
Fax 05 56 52 77 90
huissier.fauvel@wanadoo.fr
www.fauvel-huissier-33.com
URGENCE CONSTATS 06 79 41 39 64

PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT

ET LE VINGT-DEUX SEPTEMBRE

Par-devant moi, Aline GACHET, Huissier de Justice associé au sein de la SAS JURIS QUINCONCES, titulaire d'un Office d'Huissier de Justice à la résidence de BORDEAUX, y domiciliée 2, place des Quinconces, soussignée.

A COMPARU :

La BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE, Société Anonyme au capital de 546601552.00 €, dont le siège social est situé 1, boulevard Haussmann - 75009 PARIS, inscrite au RCS de PARIS sous le numéro 542 097 902, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice domiciliés en cette qualité audit siège,

Ayant pour Avocat constitué Maître Carolina CUTURI-ORTEGA, Avocat au Barreau de BORDEAUX, Avocat de la SCP JOLY-CUTURI-WOJAS, AVOCAT DYNAMIS EUROPE, sis 27 rue Boudet à BORDEAUX (33000), chez qui domicile est élu, lequel occupera sur la présente et ses suites.

EN VERTU :

D'un acte notarié reçu par Maître Jean LOURAU, notaire à Mérignac en date du 23 juillet 2010, enregistré

QUI M'A EXPOSE :

Qu'une procédure de saisie immobilière est en cours à l'encontre de XXX,

Sur un bien immobilier consistant en un appartement sis à ARES (33740), 6-10 rue du Port Ostréicole, Les Allées du Port, lot B104, cadastré section BD numéros 87 pour 1a 43ca, 89 pour 2a 2ca, 179 pour 21a 46ca, 181 pour 23a 26ca, 182 pour 4a 81ca, 188 pour 52a 46ca, 191 pour 88ca et notamment les lots :

- 26 et les 161/10 000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,
- 124 et les 7/10 000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,
- 125 et les 7/10 000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Qu'il convient de dresser le procès-verbal descriptif dudit bien immobilier.

C'est pourquoi, je suis requise.

Déférant à cette requête, je me suis rendue sur les lieux.

OU J'AI CONSTATE CE QUI SUIT :

Le bien immobilier saisi consiste en un appartement (n° B104) situé au premier étage du bâtiment B1 de la résidence Les Allées du Port avec deux places de parking en plein air sis à **ARES (33740), 6-10 rue du Port Ostréicole.**

Ce bien immobilier est situé à proximité du bassin, et près de toutes commodités tels que magasin d'alimentation, pharmacie, restaurants, banque, etc.

En présence de Madame XXX, locataire.

Entrée :

Le sol est carrelé.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint sur gouttelette.

En plafond, douille et ampoule.

Sur la gauche en entrant, une armoire électrique contenant disjoncteurs différentiels, compteur LINKY et disjoncteur.

Un portier interphone.

Sur la gauche en entrant, un placard mural ouvrant à deux portes coulissantes contenant le cumulus de marque ATLANTIC, des étagères, et une penderie.

Dimensions : 2,13 x 1,48 = 3.15 m².

Dimensions du placard : 0,76 x 1,13 = 0.86 m².

Pièce principale :

Partie séjour :

Le sol est carrelé, assorti à l'entrée.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint sur gouttelette.

En plafond, un plafonnier.

Sur le mur de gauche, un radiateur électrique.

Deux portes-fenêtres PVC, simple battant, double vitrage, avec volets roulants électriques.

Cette pièce donne sur un balcon.

Dimensions : 3,66 x 4,33 = 15.85 m².

Partie cuisine :

Le sol est carrelé.

Les murs sont en partie peints, en partie carrelés.

Le plafond est peint sur gouttelette.

En plafond, une applique.

Une fenêtre simple battant PVC, double vitrage.

Un plan de travail avec un évier inox, simple bac, simple paillasse et robinet-mitigeur eau chaude-eau froide.

La crédence est carrelée.

Deux placards en partie haute, ainsi que deux étagères.

Un placard en partie basse sous l'évier.

Une hotte de marque HUDSON.

Une VMC.

Une plaque à induction.

Dimensions : 2,15 x 2,11 = 4.54 m².

Chambre :

Le sol est carrelé, assorti.
Les murs sont peints.
Le plafond est peint sur gouttelette.
En plafond, une applique.
Une fenêtre simple battant, PVC, double vitrage, avec un volet roulant manuel.
Un convecteur électrique.
Sur la gauche, une penderie murale ouvrant à deux portes et contenant des étagères, ainsi qu'une penderie.
Un détecteur de fumée.

Dimensions, en ce compris le placard mural : $3,11 \times 4,31 = \underline{13.40 \text{ m}^2}$.

Dimensions placard mural : $0,58 \times 1,35 = \underline{0.78 \text{ m}^2}$.

Salle de bains/WC :

Le sol est carrelé.
Les murs sont peints.
Le plafond est peint sur gouttelette.
Une fenêtre en PVC, simple battant, double vitrage, avec verre cathédrale.
Une VMC.
Une cuvette émaillée blanc, double abattant et chasse d'eau à deux vitesses.
Un convecteur électrique.
Un lavabo émaillé blanc avec robinet-mitigeur eau chaude/eau froide, sous lequel il y a un placard ouvrant à deux portes et contenant deux étagères.
Une linolite avec deux ampoules.
Une tablette.
Une glace miroir.
Une douche avec receveur émaillé, douche téléphone, flexible chromé, robinet-mitigeur eau chaude/eau froide, pommeau de douche.

Dimensions approximatives au vu de la configuration de la pièce : $2,01 \times 2,36 = \underline{4.74 \text{ m}^2}$.

SURFACE TOTALE HABITABLE approximative : **42.54 m²**.

Balcon :

Le sol est carrelé.
Rambarde bois.

SAS JURIS QUINCONCES
Didier FAUVEL
Aline GACHET
Huissiers de Justice associés
2, place des Quinconces
33000 BORDEAUX
Tél 05 56 52 16 23
Fax 05 56 52 77 90
huissier.fauvel@wanadoo.fr
www.fauvel-huissier-33.com
URGENCE CONSTATS 06 79 41 39 64

Dimensions approximatives : 1,90 x 5,50 = 10.45 m².

Cet appartement est loué à XXX, suivant contrat de location habitation principale soumis à la loi du 06 juillet 1989, en date du 1^{er} octobre 2011 pour une durée de trois ans, prenant effet le 1^{er} octobre 2011.

Le syndic de la résidence est la SA FONCIA ARCACHON sise Villa Barkhanes, 1 place Roger Expert à ARCACHON (33120).

Des photographies ont été prises.

En foi de quoi, j'ai de tout ce qui précède dressé le présent Procès-Verbal de Constat, pour servir et faire valoir ce que de droit.

DONT PROCES-VERBAL.

COUT DE L'ACTE

| | |
|----------------------------|----------------|
| DROITS FIXES | 220.94 |
| FRAIS DEPLACEMENTS | 7.67 |
| Total soumis | 228.61 |
| TAXE VALEUR AJOUTEE | 45.72 |
| TAXE FISCALE | 14.89 |
| Coût de la présente | 289.22€ |



Aline GACHET



